

Réf: Dossier N° : 49210

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMPAGNIE MINIERE DE LA MARAHOUE COTE D'IVOIRE » en abrégé «CMMCI »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME 220 LOGEMENTS, QUATIER
EBRIE, 09 BP 1373 ABIDJAN 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE MINIERE DE LA MARAHOUE COTE
D'IVOIRE » en abrégé «CMMCI ».

Objet: Extraction semi industrielle et artisanale. Achat et vente d'or, Les opérations de recherches minières, d'identification, de qualifications minérales, Les travaux et enquêtes géologiques, géophysiques et géochimiques, La reconnaissance et l'exploration, y compris l'échantillonnage, l'analyse. Les recherches et études métallurgique et hydrogéologique, La distribution de produits pétroliers et miniers..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME 220 LOGEMENTS, QUATIER EBRIE,
09 BP 1373 ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur N'GUESSAN LOUKOU ACHILLE.

COGERANT: Monsieur SOUMAHORO TIEMOKO ARMEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-11897 du 03/05/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10915 du 03/05/2018

